



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

FÉVRIER

LE 15 FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 15 février 2016, au 837, 8^e Rang à Saint-Sylvère, à 19 h 30, après signification d'un avis de convocation requis par la loi.

Sont présentes les conseillères suivantes:

Madame Chantale Beaudoin Madame Caroline Breault
Madame Johanne Morissette Madame Johanne Bergeron
Madame Lise Ouellette

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-02-024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que soumis.

ADOPTÉE

2016-02-025

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Le maire, monsieur Adrien Pellerin procède à la présentation du budget, le tout suivi d'une période de questions pour les élues.

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 954 à 957 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27;

CONSIDÉRANT les explications fournies;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Lise Ouellette,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. D'adopter le budget de la Municipalité de Saint-Sylvère pour l'exercice financier 2016.

REVENUS		
Taxe sur la valeur foncière	651 027 \$	
Taxe sur une autre base	181 811 \$	
Paiements tenant lieu de taxe	6 738 \$	
Transferts	162 014 \$	
Services rendus	7 442 \$	
Imposition de droits	8 300 \$	
Intérêts	4 500 \$	
Autres revenus	1 200 \$	
		1 023 032 \$



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Sylvere**

CHARGES		
Administration générale	248 546 \$	
Sécurité Publique	145 413 \$	
Transport	171 528 \$	
Hygiène du milieu	132 479 \$	
Santé et Bien-être	4 484 \$	
Aménagement, Urbanisme et Développement	41 232 \$	
Loisirs et culture	48 320 \$	
Frais de financement	20 176 \$	
		812 178 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Remboursement en capital	87 720 \$	
Activités d'investissement	92 795 \$	
Excédent de fonctionnement non affecté	30 339 \$	
		210 854 \$

ADOPTÉE

2016-02-026

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN
IMMOBILISATIONS ANNÉES 2016-2017-2018**

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à l'article 953.1 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27;

CONSIDÉRANT le dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018;

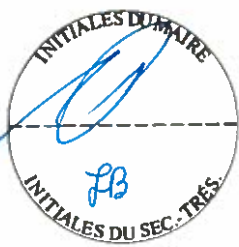
EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. D'adopter le dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018.

	2016	2017	2018
DÉPENSES DESCRIPTIONS			
Édifice administratif	20 000 \$		
Équipements	5 000 \$		
Protection incendie (bornes sèches)	45 000 \$	30 000 \$	
Voirie		105 000 \$	105 000 \$
Mise à niveau – Usine eaux usées	110 000 \$		
Projets divers – Autres (Jeux d'eau)	22 795 \$		
TOTAL DÉPENSES	202 795 \$	135 000 \$	105 000 \$
REVENUS DESCRIPTIONS			
Subvention – Taxe d'accise (TECQ)	110 000 \$		
Subvention – Transports		105 000 \$	105 000 \$
Fonds de fonctionnement	74 561 \$	30 000 \$	
Pacte rural	18 234 \$		
TOTAL REVENUS	202 795 \$	135 000 \$	105 000 \$

ADOPTÉE

Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Sylvère



No de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 40, vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Aucune question.


LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 40
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE


ADRIEN PELLERIN
Maire


LYNE BERTRAND
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière